



## **CHANGEMENT À LA RÉDACTION DU CHAUMONNIER**

Daniel Wicki a accepté cette responsabilité après une rapide mais non moins sérieuse réflexion. Prouvant, comme à l'accoutumée, son esprit de décision et son sens de la responsabilité, il a tout de suite proposé une ligne au nouveau Chaumonnier. Nous pourrions la découvrir dans le prochain numéro de décembre. Déjà beaucoup d'idées pour que votre journal vive et fasse partager le plaisir d'être à Chaumont!

Au nom de tout le comité de la SIP, merci à Daniel d'accepter cette charge qui demande présence et constance au faite de notre montage.

comité SIP

## **CE JOURNAL EST LE VÔTRE**

Sociétés, groupements, établissements publics, privés etc. N'hésitez pas à nous communiquer vos manifestations, naissances, décès, etc...

Merci de respecter la date limite de réception des textes et annonces indiqué sous la rubrique Mémento.

Pour rappel notre adresse:

SIP, case postale 26, 2067 Chaumont

*Daniel Wicki*

## **COTISATIONS, RAPPEL**

Merci à toute personne qui n'a pas encore payé ses cotisations 1996/1997, de le faire au plus vite.

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SIP**

Contrairement à ce qui a été annoncé dans le Chaumonnier no 73 l'assemblée générale de la SIP de Chaumont aura lieu :

**Le vendredi 7 novembre 1997 à 20H00 à l'hôtel Chaumont & Golf**

Ordre du jour:

1. PV de la dernière assemblée générale.
2. Rapport du comité directeur
3. Rapport du trésorier
4. Rapport des vérificateurs
5. Nomination/Démission
6. SIPAT
7. Divers
8. Pierre Pfund nous présente son film souvenir „La tempête du samedi 27 novembre 1983"

Le comité de la SIP vous attend nombreux et se réjouit de vous rencontrer à cette occasion.

## **FÊTE DES CHAUMONNIERS**

Dans notre dernier numéro du Chaumonnier, le comité vous faisait part de l'annulation pour cette année de la fête des Chaumonniers, vu la faible participation de la dernière fête. N'ayant reçu aucune proposition nouvelle, nous vous rappelons que vous pouvez envoyer vos idées à l'adresse suivante: S.I.P, case postale 26, 2067 Chaumont

## **FÊTE DE NOËL, DIMANCHE 21 DÉCEMBRE À 15H00 À LA CHAPELLE**

A la date sus-mentionnée, les élèves et instituteurs de l'école de Chaumont, ainsi que le chœur mixte, fêtent Noël. Venez nombreux partager ce moment avec eux.

## **COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE D'INFORMATION SIPAT DU 2 JUILLET 1997**

La Commission d'aménagement du territoire de la Société d'intérêt public de Chaumont (SIPAT) a tenu une séance d'information publique le 2 juillet dernier à 20h00 au Grand-Hôtel de Chaumont. Les habitants et les propriétaires de Chaumont ainsi que les membres de la Société d'intérêt public (SIP) ont tous été invités par l'intermédiaire du journal Le Chaumonniér qui leur a été envoyé à domicile. Il a été annoncé, à cette occasion, que les convocations et l'information ne seraient plus dorénavant communiquées que par voie de publication dans Le Chaumonniér.

L'Etat de Neuchâtel et les communes concernées, à savoir Neuchâtel, Enges, Savagnier et Fenin-Vilars-Saules étaient représentés à cette séance. Le but était de prendre connaissance du plan provisoire élaboré par l'Etat en partant des propositions de la SIPAT, d'offrir la possibilité de poser des questions aux représentants des autorités cantonale et communales, et, d'informer les habitants et les propriétaires intéressés sur la suite de la procédure.

Monsieur Vincent Pizzera, membre des comités de la SIP et de la SIPAT, a présidé la séance en commençant par indiquer que la SIPAT avait terminé son mandat en fournissant un plan directeur et un argumentaire à l'Etat. Après avoir remercié les membres de la SIPAT, il a relevé que la SIP veillerait dorénavant à la suite des événements.

Avant d'entendre les explications de Monsieur Pierre-Alain Rumley, directeur du Service d'aménagement du territoire de l'Etat de Neuchâtel, les intéressés ont eu la possibilité de consulter le plan provisoire proposé par l'Etat et de le comparer au plan directeur de la SIPAT. Ils ont pu constater que la Ville de Neuchâtel et l'Etat avaient tous deux été en mesure de suivre l'essentiel des propositions de la SIPAT; de telle sorte que les oppositions fondamentales soulevées par le premier projet sont toutes tombées. En renonçant en particulier à ouvrir à la construction le Chaumont Jeanjaquet, la Ville a consenti un pas décisif en direction du consensus à trouver.

Monsieur Pierre-Alain Rumley a ensuite exposé les critères selon lesquels son service a retouché la proposition de la SIPAT. Il a alors noté que les remarques de certains propriétaires allaient lui permettre d'apporter des corrections de détail au projet de plan exposé, pour tenir

au mieux compte des conditions pratiques d'occupation des lieux. Il a bien relevé que ses services ouvraient, avec cette séance, une période permettant à tous les propriétaires de lui faire part de leurs remarques ou de lui poser des questions avant que la mise à l'enquête ne redémarre.

Il a été annoncé que le projet de plan de l'Etat serait affiché à Chaumont et qu'il serait consultable auprès du Service cantonal d'aménagement du territoire et des administrations communales concernées. Il a en outre été précisé que tous les propriétaires seraient informés par écrit de cette procédure de consultation qui durerait jusqu'au 29 août 1997.

Ce n'est qu'après avoir examiné toutes les remarques reçues que l'Etat mettra à l'enquête un nouveau plan d'aménagement du territoire de Chaumont. C'est alors que reprendra la procédure que l'Etat a bien voulu interrompre pour permettre à la SIPAT de formuler des propositions, et, c'est à ce moment là que les propriétaires se sentant lésés devront recourir individuellement.

En plaçant l'intérêt général au centre de ses travaux, la SIPAT n'a bien entendu pas pu suivre tous les désirs particuliers qui lui ont été adressés; mais force est de constater qu'en restant fidèle à une approche globale et pluraliste, la SIPAT a quand même réussi à entraîner les autorités sur une voie préservant à long terme un développement équilibré des crêtes de Chaumont.

Chaumont, 25 août 1997 SIPAT

### **SKI-CLUB CHAUMONT**

**RECHERCHE \$ WANTED \$ RECHERCHE \$ WANTED**

tu as 8 ans au moins et tu aimes te dépenser ;

tu as essayé le judo, puis tu as participé à trois entraînements de basket  
... et finalement ça ne t'a pas plu ;

tu fais de l'athlétisme en été et tu es à la recherche d'une activité où tu  
puisses te défouler en hiver ;

tu aimes la nature, la neige, les activités de plein air ;  
alors joins-toi à notre équipe !

Et si tu es intéressé(e) d'en savoir plus, téléphone sans tarder au  
753.83.48 ( dès 19h30 )

A bientôt je l'espère,

pour le SC Chaumont, Claire-lise Chiffelle

# DES GOUTS ET DES COULEURS

On en fait du sorbet. Ou du thé. A moins que l'on préfère en aromatiser des salades de fruits ou du vinaigre. De quelle plante condimentaire est-il question ? Du Géranium !

Ne sautez pas pour autant, ciseaux en main, sur l'Herbe-à-Robert et autres Géranium sauvages squattant vos plates-bandes, ni sur les Pélargonium de vos balcons et fenêtres. Car si les « Géranium odorants » sont bel et bien comme leurs cousins décoratifs, des Pélargonium originaires d'Afrique du Sud, leur particularité est l'odeur qu'ils dégagent lorsqu'on les frôle ou qu'on les froisse. Senteurs de citrons verts ou de roses, de mandarines, de pommes ou de gingembre et bien d'autres encore, voir nos nouveautés pour 1998 - fraise et cannelle!...

Au XVIIIe siècle déjà, des Pélargonium ont été importés en Angleterre. Depuis lors, ils se sont largement disséminés dans les jardins du monde entier. Durant longtemps ces espèces odorantes et autres variétés plus discrètes sont restées confinées aux cercles de collectionneurs. Et si l'on a commencé à en parler voici quelques années, il restait difficile d'en trouver en Suisse romande mis à part le fameux Pélargonium graveolens présent dans de nombreux foyers.

C'est avant tout pour le plaisir du nez et du goût que nous cultivons ces Géranium; car vous l'aurez peut-être deviné, à part leur vertu anti-moustiques - pour les espèces citronnées seulement - les autres parfums aromatisent agréablement diverses boissons et desserts froids ou chauds. Quand à leurs fleurs, si elles ne sont pas aussi grandes que nos Pélargonium de balcons, elles n'en sont pas moins gracieuses et raffinées, se mariant harmonieusement avec leur feuillage d'une grande diversité de tailles, de formes, de textures et de couleurs.

Encore un détail... ces plantes aiment passer l'été dehors pour mieux profiter du soleil, et à l'approche de l'hiver préfèrent se mettre à l'abri des grands froids. Une pièce claire et pas trop chaude leur conviennent bien pour hiverner et si cette pièce fait défaut, alors gardez-les comme plantes vertes d'appartement jusqu'au retour des beaux jours; leurs senteurs vous accompagneront tout l'hiver.

Pour plus de renseignements, recettes et plantes:  
Détraz Fleurs, Dîme 79, 2000 Neuchâtel - La Coudre ( Philippe Détraz )

Présentation d'une société, dont le siège est à Chaumont.

## QUI SOMMES NOUS ?



Un club fondé en 1982 par un groupe d'amis dont le but premier était de participer à la Fête des Vendanges. La raison sociale est venue naturellement du fait que les deux membres fondateurs étaient célibataires.

Depuis la création, une soixantaine de membres ont successivement gagné le rang des Joyeux(ses) Célibataires qui assurent un effectif permanent de 20 à 30 personnes. N'en fait pas partie qui veut! Seuls les célibataires divorcés(ées) ou veuf(ves) sont acceptés. Les prétendants au mariage s'acquitteront de 1 fr. 75 pour les fiançailles et 50 frs pour les noces. Les tourtereaux ne devront pas s'envoler pour autant.

## QUE FAISONS NOUS ?

L'activité principale est la Fête des Vendanges qui se déroule chaque dernier week-end de septembre.

Un concours gratuit pour enfants de 3 à 14 ans y est organisé avec de nombreux prix offerts par les commerçants de la Ville et des environs.

Il est également de coutume qu'une partie des bénéfices de la Fête soit versée en faveur d'enfants défavorisés.

Tout au long de l'année, des activités diverses sont organisées: voyages, sorties à ski, pique-niques, tournois sportifs.

Le Président du club se tient à votre disposition pour tout renseignements. Vous pouvez le contacter à l'adresse suivante:

**DANIEL WICKI  
LES SORBIERS  
2067 CHAUMONT**

**Tél. (032) 753 64 38 \* Fax (032) 753 01 56**

**BON**



**POUR UNE CRÊPE  
À NOTRE STAND DE LA  
FÊTE DES VENDANGES 1997**

L'emplacement du stand se trouve entre le Temple du Bas et le magasin MP. Sur présentation du bon ci joint vous pouvez déguster une de nos crêpes.

## CHOEUR MIXTE

Le chœur mixte de Chaumont remercie chaleureusement Madame Raymonde Tolck, notre directrice pour toutes ces années de musique que nous avons pu vivre en sa compagnie. Elle nous a fait goûter à des musiques variées. Nous gardons un excellent souvenir de sa gentillesse lors des répétitions.

Nous avons également le plaisir d'accueillir notre nouvelle directrice Madame Mary-Claude Huguenin Paratte, des Geneveys-sur-Coffrane. Elle est professeur de piano et d'orgue et elle dirige également une autre chorale.

Nous sommes ravi que la chorale puisse continuer d'animer les Noëls de Chaumont avec les enfants de l'école. Nous lançons également un appel à toutes les personnes qui pourraient y venir chanter, car actuellement il nous manque des voix et surtout des voix d'hommes (ténor et basse). Venez nombreux vous joindre à nous.

1<sup>ère</sup> répétition au collège le jeudi 23 octobre à 20h.

Puis tous les jeudis jusqu'à la fête de Noël du 21 décembre.

Pour tous renseignements  
Isabelle Grandjean  
tél. 032 / 753 23 87

## PAROISSE

Le culte à la Chapelle a lieu en principe chaque deuxième dimanche du mois à 11h15.

Prochaines dates: Le 12 octobre, 9 novembre et 14 décembre.

Dès ce mois un culte a lieu à la Chomette chaque premier lundi du mois à 14h30.

CHAUMONT, ETE 97  
L'ASTUCE!



# KERMESSE DE LA CHOMETTE

La Kermesse de la Chomette, qui a eu lieu le samedi 6 septembre, a vécu sous un ciel plutôt „printanier”, orage et soleil confondu. Ce qui n'a rien enlevé à la traditionnelle bonne humeur qui y règne chaque année.

Jamais les pensionnaires voient défiler autant de monde durant l'année, même que cette fois-ci, l'affluence était moyenne. Il ne faut pas oublier que le choix des manifestations est vaste en cette période.

La Kermesse de la Chomette est la fête de toutes les générations. Coin tranquille pour les pensionnaires, jeux organisés pour les enfants, ainsi qu'une brocante, stand de légumes frais et plein de choses succulentes pour ravir les palais les plus exigeants. A ne pas oublier le stand artisanal des pensionnaires, qui sont les principaux „fondateurs” de cette Kermesse, puisque cette fête leur permet d'écouler leurs créations confectionnées durant l'année.

D'ailleurs tout le bénéfice de la fête est utilisé pour les camps et voyages. Ce printemps les pensionnaires étaient en camp à Charmey et du 22 septembre au 6 octobre entre 15 et 20 personnes (internes et accompagnants) s'envoleront au Québec. Sortie exceptionnelle, dont le repas-concert du vendredi 29 et samedi 30 août, donnait un avant goût aux pensionnaires avec les chants de Jean-Pierre Bérubé, qui n'est pas un inconnu à la Chomette, vu qu'il y chanta déjà à l'inauguration.

En conclusion de cette Kermesse, comme l'on dit, "la Fondue crée la bonne humeur", ce ne sont pas moins de 50 personnes qui ont mis la cuisine à l'épreuve.

*Daniel Wicki*

## ROUTE DE CHAUMONT

Prévu par la ville et largement soutenu par la SIP, les travaux publics ont entrepris la réfection d'une partie de la route de Chaumont, ce qui n'a entraîné la fermeture de la route que le vendredi 22 août. La pause de midi a permis aux habitants de faire l'aller et retour et au camion-magasin Migros de se placer comme de coutume côté Est du „Petit Hôtel” de 13h30 à 13h50.

*Daniel Wicki*

# FÊTE NATIONALE DU 1<sup>ER</sup> AOÛT

C'est sur le coup de 18h30, à l'heure de l'apéro, offert comme de coutume par la ville, que la tente s'est gentiment remplie.

A l'heure des discours, le premier se perdit dans un brouhaha indescriptible (manque de respect pour ceux qui donnent de leur temps à partager quelques idées mais aussi marque d'une bonne ambiance). C'est lorsque Adrien Pizzera prit la parole en réclamant l'attention du public avec énergie que le silence s'installa. Et c'est dans un calme respectable que la parole fut donnée à Mme la conseillère communale Françoise Jeanneret. Après un discours fort sympathique, elle fut, à juste titre fortement applaudie. Ensuite, Jacques Cornu (ancien pilote de course et instructeur moto) prit la parole. Dans une allocution simple et pleine d'humour, il relata quelques sujets fort préoccupants de notre siècle. Un grand merci à tous les orateurs.

La soirée fut animée par l'orchestre Schenk et tous les présents avaient pendant ce temps la possibilité de se restaurer. Au menu, grillades, sti canons aux couleurs diverses, ainsi que l'excellente soupe aux pois mijotée et offerte par Aldo di Cesare.

Le parcours du cortège des enfants fut cette année quelque peu modifié vu l'état spongieux du terrain. Et c'est ainsi que toutes les personnes sous la tente ont vu défiler les enfants rayonnants entre les bancs avec leur lampion illuminé.

Le feu du 1er août s'éleva au ciel menaçant sous les airs de notre hymne national.

C'est dans une ambiance joviale que le feu s'est éteint fort tard en ce week-end prolongé pour certains.

Un grand merci à tous ceux et celles qui contribuent à la bonne marche de cette fête.

*Daniel Wicki*

**INAUGURATION DU KIOSQUE „LE P'TIT PLUS”  
JEUDI 25 SEPTEMBRE A 17H30 AU DEPART DU FUNI**

Marlyse Huguenin et Gérard Gaille se réjouissent de vous rencontrer autour du verre de l'amitié.